

Éléments de validation du DES	1 socle	2 socle	3 appro	4 appro	5 appro	6 appro
Validation stages de la maquette	1	1	1	1	1	1
Participation séminaires (S)	S1, S2, S3	S4, S5	S6	S7	-	S8, S9
Participation GEP (G) à thème avec apport Grille d'écriture et d'analyse de situation de soin	G1	G2	G3, G4, G5	G6, G7	G8, G9, G10	-
Traces d'apprentissage	3		3		3	
RSCA	1		1		1	
Participation aux RTG	1	-	1	-	1	-
Participation aux RTI	1	1	-	1	(1)	1
Fiche d'appréciation de niveau accompagnement, validation	-	1	-	-	(1)	1
Contrat formation personnelle professionnalisante, valid.phase	-	1	-	-	-	1
Mémoire (mars) ou octobre	-	-	-	-	(1)	1

Thèse

- Avoir une idée du sujet à la fin de la phase socle.
- Obligatoirement de médecine générale.
- Sujet validé à partir de la « Fiche thèse » par Commission locale en fin de phase d'approfondissement.

Adresses utiles

Faculté de médecine et pharmacie de Poitiers

6, rue de la Milétrie – BP199 - 86034 Poitiers Cedex Tél. 05 49 45 43 43

Scolarité : scolarite.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

Marie-Noëlle Bordage (05 49 45 43 23) et Audrey Duboulet (05 49 45 43 25)

Enseignants associés

Directeur du DMG

Coordonnateur du DES Pr. Philippe Binder
 Directeur du programme Pr. Bernard Freche
 Directeur pôle recherche Pr. Thierry Valette
 Conseil pédagogique Pr. François Birault
 Evaluations/ENT Pr. José Gomes
 Thèse/filière Pr. Pascal Parthenay
 Ecrits et publications Dr Le Bonheur Lahshmi
 Ecrits et publications Dr Marc besnier
 Tutorat, certification Dr Yaritza Carneiro
 Enseignements Dr Pascal Audier
 Stages, SAVENT Dr Yann Brabant
 Stages hospitaliers Dr Pierrick Archambault
 Stage femme/enfant Pr. Bernard Freche
 Commission soutien Pr. Stephanie Mignot
 Pr. Valérie Victor-Chaplet

philippe.binder@univ-poitiers.fr
bernard.freche@univ-poitiers.fr
thierry.valette@univ-poitiers.fr
francois.birault@univ-poitiers.fr
jose.gomes@univ-poitiers.fr
pascal.parthenay@univ-poitiers.fr
lakshmi.lebonheur@univ-poitiers.fr
marc.besnier@univ-poitiers.fr
yaritza.carneiro@univ-poitiers.fr
pascal.audier@univ-poitiers.fr
yann.brabant@univ-poitiers.fr
pierrick.archambault@univ-poitiers.fr
bernard.freche@univ-poitiers.fr
stephanie.mignot@univ-poitiers.fr
valerie.victor.chaplet@univ-poitiers.fr

Chefs de clinique

Dr. Besnier Marc Soutien pédagogique
 Dr. Vanderkam Paul Soutien pédagogique
 Dr. Le Bonheur Lahshmi Soutien pédagogique
 Dr. Andrieux Marine Soutien pédagogique
 Dr Jedat Vincent Soutien pédagogique
 Dr Dubois Estelle Soutien pédagogique

marc.besnier@univ-poitiers.fr
paul.vanderkam@univ-poitiers.fr
lakshmi.lebonheur@univ-poitiers.fr
marine.andrieux@univ-poitiers.fr
vincent.jedat@univ-poitiers.fr
estelle.dubois@univ-poitiers.fr

Collège des généralistes enseignants du Poitou-Charentes

6 Rue de la Milétrie BP 199 - 86034 Poitiers Cedex

Président du CoGEMS: Dr Anne-Laure Heintz

president-cogems@orange.fr



Faculté de Médecine & de Pharmacie
 Département de Médecine Générale



SYNOPSIS du PROGRAMME DU DES de MEDECINE GENERALE

La méthode pédagogique adoptée par le Département de médecine générale (DMG) de Poitiers est fondée sur l'**auto formation** centrée sur les **apprentissages** en autonomie dans le but d'acquérir les compétences spécifiques de l'exercice généraliste. L'étudiant de médecine générale (EMG) est donc le responsable de sa formation avec l'aide d'un **tuteur**. La matérialisation de cette pédagogie se fera grâce au **PORTFOLIO**.

Remarque : ce document n'est qu'un résumé du cadre général du programme du DES. Il est indispensable de lire le « Programme du DES de médecine générale 2018 » et de consulter les Ressources publiques du DES-MG accessibles par le Bureau virtuel (BV) ou Google pour y télécharger les ressources pédagogiques nécessaires.

Tutorat

Un tuteur, véritable **réfèrent pédagogique** est attribué par le DMG. Une **Rencontre tuteurée individuelle** (RTI) aux semestres 1x2, 2, 4 et 5 (ou 6) et une rencontre sous forme de **Rencontre tuteurée en groupe** (RTG) aux semestres 1, 3 et 5 en avril sont **obligatoires**.

Le tuteur aide l'EMG à constituer son PORTFOLIO numérique et en fait une validation pédagogique.

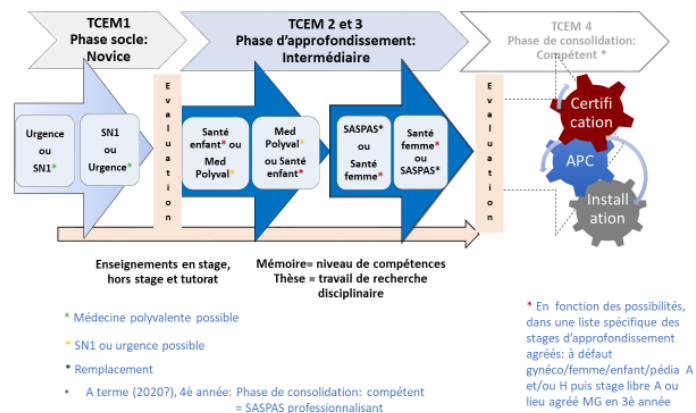
Il peut aussi être contacté autant que de besoin pour :

- Guider le plan de formation, accompagner le cursus et repérer les difficultés
- Orienter et suivre les stages pratiques hospitaliers et ambulatoires
- Proposer, coordonner et suivre les lieux et méthodes d'apprentissage adaptés aux besoins et à la personnalité de l'étudiant
- Susciter et le plus souvent diriger le mémoire de DES
- Susciter et éventuellement diriger un projet de recherche et/ou de thèse
- Participer à l'évaluation des apprentissages de fin de phase
- Donner un avis consultatif sur le cursus et l'acquisition des compétences

PORTFOLIO

C'est l'**outil pédagogique essentiel** du 3^e cycle. Les différentes traces d'apprentissage seront regroupées dans le PORTFOLIO numérique.

Enseignement en stage



Les stages ont lieu dans des services agréés pour la médecine générale avec un maître de stage référent pédagogique. Ils sont évalués à l'aide de grilles disponibles sur le BV en cours de stage (évaluation formative) et en fin de stage (proposition de validation).

Enseignement hors stage : séminaires et GEP

Important : il est **obligatoire** de valider **tous** les séminaires, **tous** les GEP et toutes les rencontres tutorées sur 3 ans.

Vous devez assister à **9 enseignements par an** (1 par mois sauf juillet/août) mais 8 la 3^e année (pas en octobre), **soit 26 séances d'enseignement hors stage sur 3 ans**, composés de 6 séminaires transversaux (cf. liste en infra) et 3 séminaires abordant des compétences génériques, de 10 Groupes d'échanges de pratiques thématiques (GEP), 4 RTI et 3 RTG. Une journée d'enseignement à thèmes libres tous les mois de janvier et autres enseignements optionnels dont les ETU. Seuls les séminaires sont déclinés cinq fois. Leur planning (dates et lieux) est à consulter sur le BV. Les GEP sont suivis dans le même groupe pendant 3 ans. Attestation de présence = PASSEPORT

Une Grille d'écriture et d'analyse de situation de soins thématique sera remplie pour chaque GEP.

Enseignements en séminaire

TC 1

- S1 La démarche médicale: fondement théorique et implications
- S2 Les outils d'apprentissage: outils et étapes de la formation
- S3 La démarche appliquée: outils de repérage, de choix et de mise en œuvre
- S4 La relation médecin patient: Outils de repérage, de choix et de mise en œuvre
- S5 Approche globale, complexité, polyopathie, continuité, coord. des soins, réseau

TC2

- S6 Thèse, recherche, entretien et amélioration des compétences par autoformation (lecture critique, internet, DPC, ...)
- S7 Dépistage, prévention, santé publique, éducation, conseil en santé

TC 3

- S8 Cadre légal, certificats, réquisitions, déontologie, éthique, responsabilité sociale
- S9 Gestion de l'entreprise médicale

Rencontres tutorées individuelles (RTI) et en groupe (RTG)

Le DMG demande qu'il y ait au moins 2 **RTI** la 1^{ère} année en décembre/janvier et août puis 1 en sept. la 2^e année, en février ou juin la 3^e année, complétées par des **échanges** téléphoniques ou électroniques, et 1 rencontre/an en **RTG** en mars/avril rassemblant les tuteurs de plusieurs tuteurs (≈15 tuteurs) soutenus par un Référent tuteur nommé (RTN).

Situations cliniques types et référentiel de niveaux de compétence

- Ces outils indiquent les 11 situations cliniques types que vous devrez rencontrer et gérer lors de votre 3^e cycle, les compétences que vous devez acquérir, et le niveau atteint (novice, intermédiaire, compétent).
- Ces situations serviront de base à la rédaction de vos traces d'apprentissage.
- Vous devez déterminer à partir des 11 situations cliniques types au début de chaque stage avec le maître de stage (MdS) les compétences que vous pourrez acquérir ou améliorer pendant le semestre.
- A la fin de chaque semestre, avec l'aide de votre MdS puis de votre tuteur, vous devez évaluer **les compétences acquises et les situations types gérées lors des six mois écoulés**.

Traces d'apprentissage

- Vous devez en produire au moins **quatre par an**, dont un **Récit de situation complexe authentique (RSCA)**, vécues lors des stages.
- Validation administrative par dépôt sur votre PORTFOLIO.
- Evaluation par vos MdS et validation pédagogique par le tuteur.